

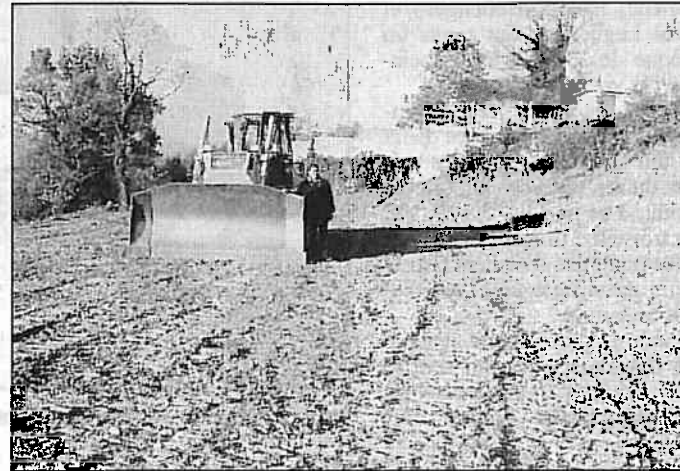
■ SAIGNON ■

# Une station d'épuration en bonne voie de réalisation

**D**ès l'an passé, à la même époque, nous évoquions les décisions prises par le Sivom et la mairie de Saignon pour leur volonté commune de mettre en place une station d'épuration des eaux usées sur lit de roseaux.

Ce procédé innovant, déjà utilisé sur les communes de Castellet, Auribeau, Rustrel et Saint Martin de Castillon, est particulièrement bien adapté aux communes rurales pour la facilité de son entretien, sa fiabilité et son rendement épuratoire.

*"Ces stations traitent efficacement les eaux usées, sans odeurs et avec peu de frais de fonctionnement : des hameaux et des villages, de quelques dizaines à 3500 habitants ; des aires de repos des autoroutes ; des campings... le filtre planté de roseaux est le seul procédé qui non seulement ne produit pas de boues secondaires, mais*



Les travaux de la nouvelle station d'épuration ont démarré.

Photo C.GG.

*aussi traite les boues primaires in situ" comme le soulignent les concepteurs.*

À l'issue de l'indispensable et nécessaire enquête publique,

menée en juin 2004, le commissaire chargé de cette dernière s'était favorablement prononcé pour la mise en place du projet, reconnaissant l'efficacité du pro-

céde.

À la suite, la délibération du 5 Octobre 2005 a déterminé l'approbation du marché avec le groupement EPUR Nature- Sarl Pietri, pour la création d'une station d'épuration d'une capacité de 600 EH (Equivalent-Habitant), en vue du remplacement de l'unité de traitement existante, ceci pour un montant accepté de 255 258 euros H.T.

Il convient de noter que les subventions obtenues s'élèvent à 89 100 Euros pour l'Agence de l'Eau, 72 576 Euros pour le Conseil Régional et 24 000 Euros pour le Conseil Général : soit un total d'aide d'un montant global de 185 676 euros.

Pour l'heure, l'ensemble du projet est correctement monté et l'on devrait en voir la réalisation prochainement, attendu que les travaux ont débuté depuis une quinzaine de jours.

C.GG